



# Pays de Sommières

## Relancer l'activité

PAGES  
2-4

NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PAGE  
9

BUDGET MAÎTRISÉ

**C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi que d'avoir été reconduit le 9 juillet dernier à la tête de la Communauté de communes du Pays de sommières pour les six nouvelles années.**

**Je tiens à remercier chaleureusement les maires et les délégués communautaires qui m'ont élu et par ce geste, accordé ou renouvelé leur confiance et leur soutien.**

Face à une situation inédite, sur fond de crise sanitaire et d'élections tardives, nous avons-élus et agents- très réactivement adapté le fonctionnement de nos instances et des services aux nouvelles règles sanitaires. La rentrée, notamment dans nos écoles, a pu ainsi s'effectuer dans des conditions optimales.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux agents intercommunaux et à nos partenaires associatifs qui, pendant le confinement, ont permis la continuité des missions de service public et lors de la reprise, l'accueil des usagers dans les structures intercommunales : crèches, centres de loisirs, établissements scolaires, centre de loisirs, école de musique, déchetteries, relais emploi...

Lors de ma première élection, en 2015 à la tête de la Communauté, l'urgence était de rétablir l'équilibre de nos finances. Le contexte, désormais différent, permet d'envisager des ambitions plus larges.

En ces temps particulièrement difficiles pour beaucoup d'entre nous, la Communauté de communes va jouer pleinement la carte du développement économique et de la solidarité. Comptez sur nous pour faire de notre beau pays une terre où il fait bon vivre.



**Pierre Martinez**  
Président de la Communauté  
de communes du Pays  
de Sommières

# Un nouveau Conseil communautaire

**A la suite des élections municipales, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Sommières a renouvelé ses instances. Pierre Martinez seul candidat, a été réélu à la tête de l'institution.**

Crise sanitaire oblige, le calendrier de l'élection des instances de la Communauté de communes du Pays de Sommières a été perturbé. Pour rappel, les élections des représentants à la Communauté découlent des élections municipales. Le conseil regroupe des délégués issus des conseils municipaux dont le nombre est déterminé par la Préfecture au prorata de sa population.

## Le président élu

Ce n'est qu'à l'issue du deuxième tour des élections municipales que le premier Conseil communautaire a pu se réunir le 9 juillet afin d'élire son président. Pierre Martinez, seul à se présenter, a été réélu. Dans la foulée, le 16 juillet, le deuxième Conseil communautaire a élu un bureau. Et à la rentrée, les membres du bureau se sont vus attribuer leur délégation (cf pages 5-7) et vont pouvoir commencer à travailler sur les dossiers les plus importants.

## Comment ça marche ?

Pour favoriser la démocratie représentative, son organisation repose sur deux principes fondamentaux : la concertation et la communication. Une décision avant de devenir officielle et d'être diffusée, suit un parcours précis en passant par différentes instances. En effet, pour préparer le travail du Conseil communautaire, le Bureau et les Commissions se réunissent tout au long de l'année.



## Le saviez-vous

**La Communauté de communes du Pays de Sommières est administrée par un conseil communautaire et un bureau.**

**1**

Le conseil communautaire est composé de 36 délégués issus des conseils municipaux des 18 communes membres de la Communauté de communes. Il se réunit 1 fois par mois.

**2**

Le Conseil communautaire élit un bureau, comprenant un Président, 10 Vice-présidents et 10 autres membres afin que toutes les communes du territoire soient représentées.

**3**

Les Vice-présidents se voient attribuer une délégation.

**4**

Les commissions thématiques permanentes en lien avec les délégations rassemblent les

conseillers municipaux et communautaires qui le souhaitent. Elles sont neuf.

- Aménagement du territoire, Habitat, Mobilité, Déplacement
- Développement économique, Emploi, Insertion
- Tourisme et patrimoine
- Finances
- Affaires scolaires et périscolaires
- Collecte et valorisation des déchets
- Petite enfance et Enfance jeunesse
- Travaux
- Culture.

### COMMISSIONS THEMATIQUES

Instances de propositions

Les 9 commissions thématiques permanentes recueillent et instruisent les dossiers proposés par les communes et l'exécutif communautaire. Elles émettent des avis et proposent des actions à mener.

### LE BUREAU

Instance de débats et de concertations

Le Président et les 10 Vice-présidents. Les Vice-président rendent compte des travaux menés et des propositions formulées au sein des commissions avant la saisie par le Conseil communautaire.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant

36 Conseillers communautaires issus des 18 communes membres de la Communauté de communes. Ils débattent et délibèrent sur la mise en œuvre des projets et votent le budget.

**DÉCISION**



## « Il faut établir des complémentarités et non des concurrences »

**Suite à son élection, le Président de la Communauté de communes, Pierre Martinez, revient sur le calendrier bouleversé de cette élection et sur les dossiers prioritaires du nouveau conseil.**

**Vous venez d'être élu à la tête de la Communauté de communes pour un deuxième mandat, comment se sont déroulées ces élections ?**

Les maires ont été élus en partie au mois de mars, en partie au mois de juin. Il y a eu une candidature unique et un consensus qui a privilégié la continuité de ce que nous avons commencé lors du précédent mandat. J'avais été élu en 2015 à la suite du décès de Jean-Claude Herzog, Maire de Montmirat. Les cinq dernières années, je me suis attaché à redonner à la Communauté de communes une marge de manœuvre financière et à assurer les services dont nous avons la charge. Ce mandat s'est très bien déroulé et c'est ce qui a conduit au consensus sur ma candidature. Mais il ne faut pas oublier que la Communauté de communes c'est avant tout une aventure collective qui doit respecter l'équilibre des territoires et le mandat des maires élus

**« La Communauté de communes c'est avant tout une aventure collective »**

Pierre Martinez

autour d'un projet pour ce territoire. Je remercie les délégués communautaires qui m'ont accordé leur confiance et les maires et Vice-présidents avec lesquels je travaille en concertation permanente.

**Le calendrier a été bouleversé par la crise de la Covid, où en est-on aujourd'hui ?**

La prise effective de fonction a eu lieu fin juillet après des épisodes printaniers très laborieux pour les collectivités. La pause du mois d'août a été salubre. La reprise des activités en septembre nous occupe énormément en raison des incertitudes que nous imposent la crise sanitaire et des ajustements permanents puisque nous avons la compétence scolaire. Les élections ont eu lieu le 9 juillet et le vote du budget le 23. J'ai la satisfaction de voir les Vice-présidents s'emparer rapidement de leur délégation avec le souci de l'intérêt

collectif et communautaire. L'esprit communautaire ne préempte pas la souveraineté des communes et le rôle des maires, il s'agit d'établir des complémentarités et non des concurrences.

**Quels vont être les grands dossiers de cette mandature ?**

Notre territoire est fortement frappé par le chômage, notre action va donc être dirigée vers le développement économique mais aussi, tout ce qui est lié au développement durable et aux mobilités. Nous avons des territoires de vie accueillant qui nécessitent de conjuguer ces trois paramètres. La culture est un autre élément fort que nous porterons comme maillon indispensable d'équilibre du territoire. Nous ne devons oublier personne dans cette période de grande fragilité pour le secteur. La culture permet d'irriguer le territoire de la Communauté de communes avec sa structuration rurale et de rendre les petites communes plus attractives. Enfin, un territoire qui a de l'ambition est un territoire qui travaille pour la jeunesse et nous allons continuer à agir pour l'enfance, l'éducation et les centres de loisirs.

MANDAT 2020-2026

# Les nouveaux Vice-présidents

**Les dix Vice-présidents se sont vu attribuer leurs délégations par le Président. Tour d'horizon des principaux dossiers qu'ils devront traiter.**

## Cécile Marquier



*La Communauté de communes du Pays de Sommières s'est aussi engagée pour la rénovation énergétique du logement à travers, entre autres, le programme DEPAR (Diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation) que nous poursuivons en partenariat avec La Poste et qui prendra fin en 2021. Enfin, la mobilité est le principal dossier que j'aurai à traiter. Sur ce sujet tout reste à faire.*

### Quelle délégation ?

Vice-présidente, déléguée à l'Aménagement du territoire, la mobilité, l'habitat et l'équité entre les communes.

### Qui est-elle ?

Cécile Marquier exerce le métier de comptable. Elle a été élue maire de Villevieille en 2014 pour la première fois. Son mandat a été renouvelé en juin dernier. Elle est par ailleurs Vice-présidente au SCOT Sud Gard. Lorsqu'il lui reste un peu de temps, elle le consacre à la lecture.

### Quels sont les premiers dossiers ?

*« Nous allons faire le bilan du Plan Local de l'Habitat qui est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire.*

## Bernard Chluda



### Quelle délégation ?

Vice-président, délégué à la Petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

### Qui est-il ?

Après une carrière comme cadre au sein d'un centre de courrier de la Poste, Bernard Chluda, 64 ans, est à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. De 1989 à 2008 il a été 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie d'Aujargues avant d'en devenir le maire en 2014. Passionné de cyclisme, il dirige un club de compétition et pratique par ailleurs la randonnée.

### Quels sont les premiers dossiers ?

*« Sur le court terme nous souhaitons organiser la 20<sup>ème</sup> édition du Festival 1-2-3 Soleil en partenariat avec l'association départementale des Francas du Gard, qui est un moment attendu des vacances d'automne. Nous allons aussi finaliser le diagnostic "Petite enfance" qui permettra aux services et à l'ensemble des élus d'entamer une réflexion sur l'avenir, l'organisation, l'évolution de ce secteur et des différents modes de garde (assistantes maternelles, micro-crèches privées, structures publiques...) ».*

## Les nouveaux Vice-présidents

### Jean-Michel Andriuzzi



#### Quelle délégation ?

Vice-Président, délégué à la Collecte et à la valorisation des déchets ménagers.

#### Qui est-il ?

Jean-Michel Andriuzzi, 58 ans, est chef de projet en ingénierie dans l'industrie chimique après avoir été responsable achats, énergie, déchets et facility management au niveau européen. Au mois de juin, il a été élu maire pour un deuxième mandat à la tête de la commune de Montpezat. Amateur de sport en général et plus précisément de football qu'il a pratiqué, il est aussi un grand défenseur des traditions et cultures locales.

#### Quels sont les premiers dossiers ?

« Le premier dossier permanent est la réduction des déchets qui reste le centre de nos préoccupations. Pour ce faire il faut continuer à améliorer notre tri sélectif, prioriser l'économie circulaire et changer nos modes de consommation. En parallèle nous devons poursuivre la modernisation des outils et des infrastructures communautaires. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ».

### Fabienne Dhuisme



#### Quelle délégation ?

Vice-Présidente, déléguée à la Transition énergétique, au développement durable et à la culture.

#### Qui est-elle ?

A 66 ans, Fabienne Dhuisme a été ingénieure des eaux, des ponts et des forêts au ministère de l'environnement. Elle a exercé différents postes en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'environnement, pendant 20 ans à Montpellier.

### Alex Dumas



#### Quelle délégation ?

Vice-président, délégué au Cycle de l'eau, Eau / Assainissement et SPANC (Service public, assainissement non collectif).

#### Qui est-il ?

Après des études scientifiques à l'USTL (Université des Sciences Techniques du Languedoc), Alex Dumas a intégré les services techniques de France Télécom, puis ceux d'ORANGE. Il était cadre dans les services opérationnels du réseau interurbain. Agé de 68 ans, il vient d'être réélu pour un quatrième mandat comme adjoint au maire de Calvisson. Aujourd'hui, lorsque son agenda le lui permet, il aime faire

une partie de pétanque au boulo-drome de Calvisson ou participer aux manifestations festives, culturelles et sportives qui se déroulent sur le territoire.

#### Quels sont les premiers dossiers ?

« Le gros chantier associé à ma délégation est la réalisation d'une étude préalable aux transferts des compétences Eau et Assainissement à la Communauté de Commune du Pays de Sommières qui doit aboutir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026. C'est un dossier très complexe et pour lequel nous devons avancer tous ensemble avec les maires des collectivités concernées ».

### Ombeline Mercereau



#### Quelle délégation ?

Vice-présidente, déléguée aux Travaux.

#### Qui est-elle ?

Ombeline Mercereau a mené une carrière de conducteur de travaux pour une société de promotion immobilière avant de devenir responsable du SAV au sein d'une entreprise de conception de cheminée contemporaine. Elle est adjointe au maire de Sommières déléguée à l'urbanisme et au Site Patrimonial Remarquable. Depuis une dizaine d'années, elle a mis sa carrière professionnelle entre parenthèses et s'investit dans diverses associations sportives dont l'UST du Trèfles. Passionnée de sport elle pratique aussi la guitare.

#### Quels sont les premiers dossiers ?

« Nous allons poursuivre les travaux d'entretien avec un suivi hebdomadaire. Nous allons aussi assurer la réception du restaurant scolaire de l'école d'Aujargues. Enfin, nous allons choisir les architectes pour la restructuration du centre de loisirs de Calvisson, débutant par la construction du restaurant scolaire partagé entre l'école et le Centre de Loisirs ».

Aujourd'hui à la retraite, elle est élue lors des dernières élections Maire de Congénies. Elle aime la musique en particulier le jazz et elle est attachée à la prise en compte de l'environnement et en particulier de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

#### Quels sont les premiers dossiers ?

« Il y a un premier volet qui concerne la valorisation de l'école de musique. Nous allons poursuivre son développement intercommunal en termes d'ancrage territorial (partenariats divers) et de rayonnement sur les communes (manifestations sur l'ensemble du territoire intercommunal). Le second volet concerne la poursuite des actions de promotion de la lecture publique à l'échelle de l'intercommunalité à travers le réseau de bibliothèques et les manifestations culturelles. Enfin, la mise en œuvre du Plan Climat, Air, Énergie, territorial (PCAET). ».

## Marc Larroque



### Quelle délégation ?

Vice-président, délégué aux Affaires scolaires et périscolaires pour un deuxième mandat.

### Qui est-il ?

A 58 ans, Marc Larroque est toujours en activité dans le domaine de l'auto-mobilité. Il a été élu conseiller municipal en 2008 et il est maire depuis 2014 de Salinelles où il vient d'être réélu pour un deuxième mandat. Il est par ailleurs vice-président à l'EPTB Vidourle et vice-président au syndicat de la forêt. Quand il n'est pas occupé par ses mandats, il aime se balader à moto.

### Quels sont les premiers dossiers ?

« Nous allons élaborer le cahier des charges du nouveau marché de restauration scolaire en concertation avec les délégués de parents d'élèves. Nous allons aussi poursuivre le développement des accueils de loisirs périscolaires. Enfin, nous assurerons le suivi des programmes pluri-annuels initiés sur le précédent mandat que cela concerne, la sécurisation des bâtiments scolaires, la climatisation des bâtiments et les « équipements informatiques ».

## Alain Théron



### Quelle délégation ?

Vice-président délégué aux Finances pour un deuxième mandat.

### Qui est-il ?

Alain Théron est fonctionnaire de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Après un mandat de conseiller municipal, il a été élu maire de Fontanès en 2014 et réélu en juin dernier à 58 ans. Il est par ailleurs membre du bureau du SCOT Sud Gard, du Syndicat Mixte Leins-Pignedes, élu au SMEPE ( Syndicat Mixte Entre Pic et Etang) au PETR ainsi qu'à l'EPTB Vidourle. Ses centres d'intérêt le poussent vers la nature, en particulier la culture des oliviers, mais aussi la pêche, ou le sport automobile qu'il a pratiqué pendant 10 ans.

### Quels sont les premiers dossiers ?

« Nous allons poursuivre un programme d'investissement ambitieux sur le prochain mandat. Je me dois aussi d'assurer la continuité dans la gestion maîtrisée des dépenses courantes. Enfin, nous devons mener une recherche active de nouvelles recettes, comme les subventions des partenaires financiers, plutôt que d'utiliser le levier de la fiscalité ».

## André Sauzède



### Quelle délégation ?

Vice-président, délégué au Droit du sol.

### Qui est-il ?

Agé de 74 ans, il a effectué une carrière de dirigeant au sein d'une multinationale dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. En 2008, il devient adjoint au maire de Calvisson, avant d'être élu en 2014 comme maire. Il a été réélu lors des dernières élections.

### Quels sont les premiers dossiers ?

« Ma délégation consiste surtout dans une mission d'assistance, de conseil et d'aides aux communes. Il s'agit de procéder à l'instruction des autorisations d'urbanisme, d'aider et de prodiguer des conseils aux maires. Ma mission consiste aussi à effectuer une veille des nouvelles lois promulguées afin de pouvoir informer les communes. Nous allons d'ailleurs regrouper ces règles dans un fascicule afin d'aider à la prise de décision ».

## Véronique Martin



### Quelle délégation ?

Vice-Présidente, déléguée au Développement économique, insertion, emploi, patrimoine et tourisme.

### Qui est-elle ?

Véronique Martin est âgée de 63 ans. Elle est à la retraite depuis 2011 après une carrière de professeur d'anglais au lycée Ernest Hemingway à Nîmes. Éluë pour la première fois en 2008 et adjointe au maire de Calvisson, elle est depuis 2014 sa 1<sup>ère</sup> adjointe. Elle est par ailleurs Vice-présidente en charge du patri-

moine au PETR Vidourle-Camargue (Pôle d'équilibre territorial et rural) et elle a participé à la démarche d'inscription au patrimoine immatériel culturel Français du Boutis. Passionnée par le monde de l'entreprise, elle partage son temps entre ses engagements politiques et sa famille.

### Quels sont les premiers dossiers ?

« Compte tenu du contexte actuel, le développement économique est au cœur de nos préoccupations. Soutenir l'économie locale, c'est aussi veiller au maintien de l'emploi et si possible accompagner ceux qui sont en recherche. C'est également veiller à ce que le territoire soit correctement innervé. Le tourisme est un de nos atouts majeurs. Notre territoire a beaucoup à offrir en termes de patrimoine, d'animations, d'hébergement, c'est pourquoi nous devons veiller à valoriser ce patrimoine, à le réhabiliter, et à le faire connaître davantage afin que les touristes locaux et étrangers aient envie de nous découvrir ».

**BUDGET**

La Communauté de communes a voté son budget primitif 2020 en juillet. Malgré les dépenses engendrées par la crise sanitaire et économique, un important programme d'investissement est maintenu.

# Budget maîtrisé et investissements maintenus



Le confinement dû à la crise sanitaire de la Covid et l'impact économique qui s'en suit, ont bouleversé tant le calendrier électoral que les perspectives budgétaires (cf ci-contre).

En effet, l'agenda des premières mesures de la nouvelle assemblée communautaire a été perturbé par le retard des élections municipales et communautaire. C'est donc à la fin du mois de juillet seulement, que le budget primitif 2020 a été voté. Un budget d'un montant de 22 903 569 € dont les équilibres ont dû être revus au regard de cette double crise sanitaire et économique.

### Le désendettement

« Depuis 2014, la Communauté de communes est engagée dans une démarche de désendettement conséquent, rappelle le Président Pierre Martinez. Si, en raison des dépenses engendrées par la crise de la Covid, le budget 2020 ne peut poursuivre les efforts réalisés ces dernières années, l'Assemblée communautaire a décidé de maintenir le cap en n'augmentant pas l'endettement et ce, malgré une politique d'investissement volontariste ».

Depuis plusieurs années déjà, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est une priorité. Un excédent de fonctionnement de 1 300 000 € a ainsi pu être dégagé en 2019. Aussi, pour ce nouvel exercice budgétaire, la Communauté de communes du Pays de Sommières poursuit sa politique de rigueur en portant une attention particulière au contrôle des dépenses courantes.

### Des investissements pluri-annuels

L'importance de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'investissement, 2 300 000 € est le signe d'une politique volontariste sur le territoire. Celle-ci se traduit par la poursuite des financements pluri-annuels engagés lors du précédent mandat. On retient trois projets en particulier en direction de la jeunesse :

- la construction du restaurant scolaire d'Aujargues,
- la participation à hauteur de 400 000 € par an sur 4 ans à la construction du lycée de Sommières (2019-2022),
- et l'aménagement de l'ancienne gare de Calvisson dans le cadre de la construction d'un restaurant scolaire et de la transformation du site en centre de loisirs (2020-2023). Ce dernier projet, dont le marché de maîtrise d'œuvre vient d'être lancé, sera le plus important de ce début mandat.

### De nouveaux investissements

L'Assemblée communautaire a par ailleurs voté le financement d'un certain nombre de chantiers, soit dans le domaine des déchets ménagers, avec des aménagements dans les trois déchetteries de Calvisson, Villevieille et

Sommières et l'achat de bennes, soit en direction de l'enfance. Une autre enveloppe est consacrée à la poursuite de la climatisation de tous les éta-

blissements scolaires et à la sécurisation des équipements (alarme, accès...). Enfin, la réfection de la toiture de l'école de la Condamines à Sommières et l'extension du restaurant scolaire de l'école de Villevieille sont programmées.

La culture n'est pas oubliée dans cette période difficile, avec en particulier, la mise en œuvre d'un vaste projet de valorisation numérique du site gallo-romain du Terrier à Villevieille.

**« La Communauté de communes est engagée dans une démarche de désendettement conséquent »**

Pierre Martinez, président de la Communauté de communes

**22,9 millions d'€**

le montant total du budget

**2,3 millions d'€**

le montant total du programme d'investissement

## COVID et crise économique impactent les finances

Depuis le confinement de mars 2020 de nouvelles dépenses sont apparues. Grâce à sa bonne situation financière et à l'épargne réalisée ces dernières années, la Communauté de commune a pu faire face à la crise et apporter une aide importante à la population.

### On recense deux niveaux de dépenses

- Celles liées à la protection sanitaire. Le plus gros investissement concerne la décision de fournir un masque à tous les habitants. Ce sont aussi les dépenses relatives à la fourniture de gel hydro alcoolique, et de masques pour tous les agents de la communauté et de matériel de protection de type plexiglas pour les accueils au public.
- Le soutien à l'économie locale. Alors même qu'elle devait faire face à d'importantes pertes de rentrées tarifaires, la Communauté de communes a souhaité apporter son soutien à l'économie locale. Dans le cadre du fonds de solidarité Occitanie en complément du soutien de la Région, un budget de 80 000 € a été exceptionnellement dégagé pour aider les entreprises du territoire : une aide de 500 € a ainsi été accordée aux entreprises concernées qui en ont fait la demande. Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux commerçants par le biais de subventions exceptionnelles d'un montant de 10 000 € attribuées aux deux associations de commerçants du Pays de Sommières, celles de Calvisson et de Sommières. Enfin, le soutien s'est aussi opéré en direction des entreprises locales partenaires de l'Office du tourisme et également aux associations œuvrant dans le secteur artistique et culturel, avec lesquelles la Communauté est engagée sur des manifestations sur l'année 2020.

# Travaux en images

## Restructuration à Montpezat

La restructuration des sanitaires élémentaires de l'école de Montpezat et la mise aux normes de l'accès pour les personnes à mobilité réduite ont nécessité 4 mois de travaux (architecte Eric Boissier). Le coût de l'opération s'élève à 62 500€.



## Restaurant scolaire d'Aujargues

La construction du restaurant scolaire d'Aujargues à l'emplacement des anciens ateliers municipaux est terminée. L'opération réalisée par l'architecte Dominique Pierre s'est déroulée sur 11 mois pour un coût de 360 000€, Elle a été financée par la Communauté de communes du Pays de Sommières et a bénéficié de subventions de l'Etat pour un montant de 89 400 € et du Département pour 74 500€. Le restaurant scolaire est opérationnel depuis la rentrée.





## Déchetteries de Sommières et Villevieille

Une opération d'un montant de 101 000€ s'est déroulée à la fin du mois de janvier à Villevieille et à la fin du mois de juin pour Sommières sur le site des déchetteries. Il s'agissait d'une mise en sécurité des hauts de quai par la pose de barrières et d'équipement.



## Dortoir provisoire à Montpezat

Suite à l'augmentation des effectifs d'enfants, les préfabriqués d'Aujargues ont été transférés à Montpezat. Ils servent désormais pour le nouveau dortoir créé en urgence, ainsi que pour une salle des maîtres, une nouvelle bibliothèque et une salle de rangement, au sein de l'école maternelle. Cette opération d'une durée de quinze jours s'est achevée à la rentrée.



## Crèches de Sommières et Villevieille

Pendant la période de fermeture du mois d'août des travaux de rafraîchissement des peintures ont été réalisés dans plusieurs salles des crèches de Sommières et de Villevieille.



# Rentrée sous protection

**En septembre c'est la rentrée ! Une période importante pour la Communauté qui a la compétence scolaire. Cette année, en raison de la crise sanitaire, les services ont redoublé d'efforts pour mettre en place en un temps record les nouvelles règles de fonctionnement.**

Faire de cette rentrée un moment le plus normal possible dans la limite des contraintes imposées par la crise, ce n'était pas une mince affaire. Les règles sanitaires prescrites par la circulaire ministérielle sont parues en date du 1er septembre. « Ce fut une période très intense, de grande concentration pour n'oublier aucun service, aucun accueil et permettre aux enfants et aux familles de reprendre sereinement le chemin de l'école, de la crèche et du centre de loisirs », explique Pierre Martinez, président de la Communauté de communes.

## Des règles rigoureuses

Port du masque généralisé dans tous les espaces clos et partagés, des salles de réunion en passant par les couloirs et les bureaux partagés, respect d'une distance physique

d'au moins un mètre entre les personnes, fourniture par la collectivité de masques aux agents, sécurisation des accueils des services avec gel hydro alcoolique et plexiglass ou encore, suppression des documents en libre-service... autant de procédures qui ont été mises en place au sein de tous les services de la Communauté de communes. S'ajoute à cette liste, l'ensemble des protocoles sanitaires spécifiques relatifs aux accueils collectifs de mineurs : écoles, crèches, centres de loisirs... : « Tous les agents ont fait le maximum pour être prêts et je crois que nous avons réussi. C'était important pour les enfants, les familles et les agents de la Communauté de communes. La sécurité sanitaire est l'affaire de tous », conclut Pierre Martinez.

## Gestes barrières

Se laver les mains



Porter le masque



Garder la distance



## NOUS JOINDRE



Communauté de communes  
du Pays de Sommières  
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027  
30250 Sommières

Standard T / 04 66 77 70 39  
Service Scolaire  
Pôle vie scolaire / Transport scolaire  
T / 04 66 77 09 67  
Pôle Accueils de loisirs périscolaires  
(matin, midi et soir) T / 04 66 77 09 77  
Service Enfance Jeunesse  
T / 04 66 77 70 39  
Déchets Ménagers T / 04 66 80 98 40  
Service Urbanisme – Droit des Sols  
T / 04 66 77 97 31

Ecole de musique intercommunale  
T / 04 66 77 70 39  
Office de Tourisme T / 04 66 80 99 30  
Relais Emploi T / 04 66 35 91 71  
Centre de loisirs  
Sommières, Villevieille, Montpezat,  
Espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25  
Centre de loisirs Calvisson  
T / 09 67 08 40 69  
SPANC T / 04 66 77 09 73  
Crèches Collectives  
Calvisson T / 04 66 63 00 98  
Sommières T / 04 66 80 44 21  
Villevieille T / 04 66 77 71 17  
Halte Garderie Itinérante  
T / 06 89 77 28 68

Lieu d'Accueil Enfants Parents  
T / 04 66 77 70 39  
Relais Parents-Enfants Assistantes  
Maternelles (RAM)  
T / 04 66 63 18 76

Le Journal de la Communauté de  
communes du Pays de Sommières  
Directeur de publication Pierre Martinez  
Conception graphique Christophe Meier  
Impression Pure Impression  
Publication tirée à 12 865 exemplaires

Ce journal est également disponible en  
ligne sur [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)

Le calendrier du tri 2020  
Vous pouvez vous procurer le Calendrier  
du tri en contactant le service de déchets  
ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou  
le télécharger sur le site internet.

